POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'EDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La Ministre

N° 001163 / MEJ

Papeete, le 15 AVR. 2020

à

Tous les personnels de la DGEE, des circonscriptions,

des écoles, des CJA, des collèges et des lycées

Objet : Remerciements

Mesdames et Messieurs,

La troisième semaine de confinement et la première semaine de continuité pédagogique s'achèvent. Cette période peut parfois être source d'inquiétude par rapport au virus COVID 19 et à ses conséquences. Je suis consciente de votre inquiétude, de celle des parents et des élèves. Je souhaite vous apporter tout mon soutien.

Cette situation sanitaire inédite a demandé un engagement de tous, d'une part pour lutter ensemble contre la propagation du virus en veillant au plus strict respect des règles de confinement et, d'autre part, pour assurer les missions prioritaires de continuité pédagogique et administrative.

Ainsi, la cellule technique Covid-19 de la DGEE a immédiatement mis en œuvre son plan de continuité d'activités, afin d'assurer la gestion des activités essentielles dès le début de l'épidémie par :

- un travail sur la mise en place et la coordination de la continuité pédagogique ;
- le déploiement d'outils numériques, l'assistance technique, le relais d'information (points de situation) auprès des enseignants et du public ;
- le rapatriement des élèves en un temps record, le suivi sanitaire des élèves et la gestion des bourses ;
- la mise en sécurité des locaux ;
- le soutien de l'activité économique du Pays et des activités essentielles de la DGEE par l'engagement de commandes, la liquidation des factures et le suivi des chantiers ;
- l'organisation du dispositif d'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ;
- le suivi des personnels, la poursuite des opérations de mouvement ;
- le soutien administratif et juridique aux établissements et aux services de la DGEE ;
- l'aménagement du dispositif des examens ;
- la poursuite des démarches d'orientation et l'accompagnement des élèves.

B.P. 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Polynésie française – Immeuble CGM, rue du Général de Gaulle
Tél. : 40 54 87 80 – Fax. : 40 54 87 75 - secretariat@education.min.gov.pf

La poursuite de votre engagement au sein des circonscriptions, des écoles, des CJA et des établissements scolaires, permet d'assurer, tout en garantissant la sécurité des biens, des personnels et des élèves :

- la continuité pédagogique et le lien avec les familles ;
- le suivi, la recherche et la remobilisation des élèves en difficultés sociales, des élèves décrocheurs ;
- le suivi administratif, logistique et financier ;
- la poursuite de l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ;
- la mise à disposition de locaux pour accueillir les personnes en situation d'exclusion ;
- la confection de masques par les enseignants des CJA, etc...

Sur un territoire vaste comme l'Europe, les difficultés sont réelles : éloignement, raréfaction des transports, inégalité de la couverture internet et téléphonique, disparité de niveaux d'équipement informatique des familles, des contextes de vie des élèves parfois difficiles.

Je suis consciente de l'ampleur de votre mobilisation dans une période si singulière pour accompagner les élèves et notamment les plus fragiles, développer ce lien essentiel avec l'élève et sa famille. Je salue l'énergie que vous déployez pour rechercher et motiver les élèves en situation de décrochage, dans un contexte bienveillant et d'écoute.

Votre travail au quotidien permet durant cette période hors norme, le déploiement de la continuité pédagogique et ainsi le maintien en posture d'apprenant de la majorité des élèves polynésiens, du premier comme du second degré. La tâche est ardue, les obstacles rencontrés sont nombreux. Par votre implication, votre créativité, votre esprit collaboratif, vous avez créé les conditions de réussite de la continuité de l'activité dans ce contexte sanitaire particulier.

Chacun et chacune d'entre vous, dans votre domaine, pédagogique, administratif, logistique, vous participez à relever ce défi majeur dans le respect des valeurs de l'Éducation.

Le déploiement de la continuité pédagogique et administrative permet aux élèves, et à chacun d'entre vous de respecter le confinement. Seul le respect des règles édictées par le Pays et l'Etat permet de lutter activement contre le COVID 19. Votre engagement dans le respect du confinement et des gestes barrières est donc essentiel.

Recevez mes sincères remerciements pour votre travail et votre engagement au quotidien.

GOUVERNEMENT
Le Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports
Polynésie française

Christelle LEHARTEL